Rapport du CPR-251114

RECOMMANDATION AU SAC

Abolition du régime coop du baccalauréat en gestion de l'information (BGI)

R:25-CPR251114

Thomas Hodd, appuyé de Mona-Luiza Ungureanu, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique l'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif. »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique recommande au Conseil de l'Université l'abolition du baccalauréat en gestion de l'information - régime coopératif."

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

REGISTRARIAT
Le 21 octobre 2025
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Edmundston
Moncton
Shippagan

PAR COURRIEL

Shippagan, 21 octobre 2025

Monsieur Gilles Roy
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modifications mineures au Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier) et abolition du régime COOP

Monsieur le Président,

Permettez-moi, par la présente, de vous soumettre les documents relatifs à la modification du Baccalauréat en gestion de l'information (BGI, régime régulier) ainsi que l'abolition du régime COOP pour le BGI (voir courriel d'Elizabeth Dawes).

Voici un bref aperçu du déroulement du processus d'assurance qualité pour ce programme. Celui-ci a débuté en 2020, et le rapport des évaluateurs externes a été remis en octobre 2022. À la lumière des rétroactions issues de cette évaluation externe, le comité BGI a formulé des recommandations, lesquelles ont été votées et acceptées à l'unanimité par le secteur et l'assemblée intersectorielle en 2023.

Depuis, plusieurs transitions administratives (p. ex. changement de doyens) et situations particulières (p. ex. la pandémie) ont retardé la mise en œuvre des suivis administratifs. Ainsi, nous vous soumettons aujourd'hui les ajustements proposés en 2023, correspondant à la phase 1 de la modification du programme. Ces ajustements visent à répondre aux recommandations 1, 2 et 6 du processus d'assurance qualité, telles qu'appuyées par ce dernier. Il s'agit d'une première étape dans l'amélioration du programme BGI. Voici la résolution adoptée en ce sens :

- *L'Assemblée intersectorielle du 28 avril 2023 recommande que : « les modifications mineures du Baccalauréat en gestion de l'information en régime régulier, y compris les changements de cours, soient adoptées ». La résolution est adoptée à l'unanimité.*
- *L'Assemblée intersectorielle du 28 avril 2023 recommande : « d'abolir le régime coopératif du Baccalauréat en gestion de l'information ». La résolution est adoptée à l'unanimité.*

Veuillez noter qu'afin de répondre à l'ensemble des recommandations émises dans le cadre de l'assurance qualité, une phase 2 sera votée à l'assemblée intersectorielle et soumise à la prochaine réunion. Celle-ci portera sur l'approfondissement de l'actualisation de la formation, afin de répondre aux besoins émergents du marché du travail et d'assurer une meilleure cohérence pédagogique, répondant ainsi à l'entièreté des recommandations du plan d'assurance qualité.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus cordiales.

Mireille Demers, Ph.D.
Doyenne des études, Université de Moncton, campus de Shippagan
mireille.demers@umoncton.ca

CC : Mélanie Cwikla, VR UMCS
Elizabeth Dawes, PhD, VRAEAP

De :	Claude Lavoie
À :	Mireille Demers
Cc :	Preston Cardwell-Jean; Claude Lavoie
Objet :	RE: Suivi assurance qualité BGI-abolition du régime COOP BGI
Date :	4 novembre 2025 09:55:02
Pièces jointes :	image001.png image002.png image003.png image004.png image005.png

Bonjour Mme Demers,

J'accuse réception du message d'abolition du programme BGI coop. C'est une bonne décision étant le manque d'inscription au programme coop depuis 2014.

Le BEC fera le nécessaire pour modifier les informations relativement à la promotion, le marketing et le système Orbis.

Meilleures salutations,
CL.

De : Mireille Demers <mireille.demers@umoncton.ca>
Envoyé : 3 novembre 2025 16:28
À : Claude Lavoie <claude.lavoie@umoncton.ca>
Cc : Preston Cardwell-Jean <preston.cardwell-jean@umoncton.ca>
Objet : Suivi assurance qualité BGI-abolition du régime COOP BGI
Importance : Haute

Bonjour Claude,

Dans le cadre de l'assurance qualité du programme de gestion de l'information (BGI), la recommandation 1 du rapport CAQ mentionne que « Le stage COOP impliquant un semestre de plus pour les étudiants a entraîné une absence d'inscription à ce régime. Nous appuyons les recommandations de supprimer les stages COOP et de les remplacer par des stages expérientiels qui répondent mieux aux besoins exprimés par les étudiants. Cela permet un encadrement plus important du professeur-e et donne une expérience pratique facilitant la transition avec le marché du travail. »

Nous souhaitons donc attirer votre attention sur le fait qu'afin de mieux répondre aux besoins des étudiants dans le cadre de ce baccalauréat, des démarches sont entreprises pour abolir le programme COOP pour le BGI. Parallèlement, nous effectuons également les démarches nécessaires auprès du SCDP ainsi que du CPR.

SVP, il serait apprécié de bien vouloir accuser réception de ce courriel vous informant de nos démarches pour les fins du processus de modification de programme. J'ai mis Preston en c.c.

afin qu'il puisse effectuer les suivis de dossier nécessaires.

Je reste à votre disposition pour toute question.

Merci pour votre temps et votre suivi rapide,

Mireille

De : Elizabeth Dawes <elizabeth.dawes@umoncton.ca>
Envoyé : 22 octobre 2025 10:52
À : Mireille Demers <mireille.demers@umoncton.ca>
Cc : Imen Bouallagui <imen.bouallagui@umoncton.ca>
Objet : TR: Suivi assurance qualité BGI
Importance : Haute

Bonjour Mireille,

Les deux comités (SCDP et CPR) sont présidés par Gilles Roy.
La demande de suspension des admissions peut être envoyée à **Imen Bouallagui**. Elle la mettra à l'ODJ du SCDP.
Tu devrais inclure ta demande d'abolition dans ta soumission au CPR **sans attendre**.
Si tu as d'autres questions, n'hésite pas!

Cordialement,
Elizabeth

De : Mireille Demers <mireille.demers@umoncton.ca>
Envoyé : 22 octobre 2025 10:20
À : Elizabeth Dawes <elizabeth.dawes@umoncton.ca>; Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales <vraeap@umoncton.ca>
Objet : Suivi assurance qualité BGI
Importance : Haute

Bonjour Elizabeth,

J'espère que tu vas bien. Je suis actuellement en train de faire avancer le rapport d'assurance qualité pour le BGI et je me permets de te poser quelques questions.

Dans le rapport (voir pièce jointe), la recommandation 1 mentionne que « Le stage COOP impliquant un semestre de plus pour les étudiants a entraîné une absence d'inscription à ce régime. Nous appuyons les recommandations de supprimer les stages COOP et de les remplacer par des stages expérientiels qui répondent mieux aux besoins exprimés par les étudiants. Il permet un encadrement plus important du professeur-e et donne une expérience

pratique facilitant la transition avec le marché du travail. »

La CAQ a répondu en indiquant que « Les admissions au programme coop sont à suspendre immédiatement. Le CAQ note que la dernière cohorte inscrite au programme coop était celle de 2014. Le CAQ invite le programme de BGI à transmettre sa demande au SCDP (bureau du VRAEAP). Le VRAEAP invitera la personne responsable du programme à participer à l'évaluation du régime coop (FING-003). »

J'ai donc quelques questions à ce sujet :

1. À qui dois-je envoyer la demande de suspension du programme COOP pour le BGI -qui est le SCDP?
2. Nous sommes en train de préparer une demande de modifications mineures pour le programme du BGI au CPR (comité de programme du 14 novembre). Pouvons-nous inclure notre demande d'**abolition** dans notre dossier au CPR du 14 novembre ? ou une demande de suspension dans notre dossier de CPR?
3. Devons-nous attendre la décision du SCDP avant de soumettre une demande d'abolition du régime COOP pour le BGI dans notre demande au CPR ? ou une demande de suspension?

Merci beaucoup de m'éclairer sur ces points, je dois envoyer mes documents finalisés rapidement au CPR!
Bonne journée,

Mireille Demers Ph.D. (Elle / She)
Doyenne des études

Université de Moncton, Campus de Shippagan
Pavillon Irène-Léger
218, boulevard J.-D.-Gauthier
Shippagan , NB
Canada E8S 1P6
www.umoncton.ca/umcs-campus

T 506.336.3400 poste 3414
Courriel : mireille.demers@umoncton.ca





UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROJET D'ABOLITION DU RÉGIME COOPÉRATIF DU BACCALAURÉAT EN GESTION DE L'INFORMATION

PRÉSENTÉ PAR LE DÉCANAT DES ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, CAMPUS DE SHIPPAGAN

7 NOVEMBRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

RECOMMANDATIONS À LA DOYENNE DES ÉTUDES DE L'UMCS 3
LETTRE DU COMITÉ BGI 4
PROJET D'ABOLITION DE PROGRAMME 5
Formulaire CPR-6 (Abolition du cours GEIN2000) 8
Formulaire CPR-6 (Abolition du cours GEIN3000) 9
Formulaire CPR-6 (Abolition du cours GEIN4000) 10

RECOMMANDATIONS À LA DOYENNE DES ÉTUDES DE L'UMCS

Secteur Sciences

Lors de sa réunion ordinaire du 29 mars 2023, il a été proposé et appuyé :

> *« Que le secteur Sciences recommande l'abolition du régime coopératif du Baccalauréat en gestion de l'information*.

Adoptée à l'unanimité.

Assemblée intersectorielle

Lors de l'Assemblée intersectorielle du 28 avril 2023, il a été proposé et appuyé :

> *« Que l'Assemblée intersectorielle recommande d'abolir le régime coopératif du Baccalauréat en gestion de l'information »*

Adopté à l'unanimité.

LETTRE DU COMITÉ BGI

Shippagan, le 22 mars 2023

Alain Patoine, Chef du Secteur Sciences
Université de Moncton, Campus de Shippagan
218, boulevard J.-D. Gauthier
Shippagan, Nouveau-Brunswick E8S 1P6

Objet : Abolition du Baccalauréat en gestion de l'information, régime COOP

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une proposition d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information, régime COOP. Ce programme a été créé pour apporter une expérience pratique aux étudiantes et étudiants en gestion de l'information. Les inscriptions n'ont jamais été nombreuses :

- Depuis le début du programme en 2001 et jusqu'en 2014, on comptait quatorze (14) gradués COOP qui provenaient exclusivement de la province du Nouveau-Brunswick.
- À partir de 2014, nous avons eu des étudiants issus des ententes DEC-BAC des CCNB de la province du Nouveau-Brunswick, mais aussi des étudiants provenant de CÉGEP de la province du Québec. Ces derniers n'étaient pas intéressés par le programme COOP, étant donné qu'ils avaient pour la plupart comme objectif de compléter le baccalauréat en deux ans. Il faut souligner que le programme implique d'effectuer trois stages dont le dernier impose de continuer les études pour un semestre supplémentaire.
- Actuellement, nous ne comptons aucune admission ce qui montre le peu d'intérêt des étudiants pour ce programme d'autant plus qu'il leur est maintenant possible de suivre des stages expérientiels.

Par ailleurs, en tenant compte de la proposition de créer un nouveau cours GEIN3703 *Projet de recherche appliquée* où les étudiantes et étudiants pourront enrichir leur expérience et de se confronter aux réalités du monde du travail.

C'est pourquoi nous proposons l'abolition du programme ainsi que l'abolition des stages GEIN 2000, GEIN 3000 et GEIN 4000 qui ne compte aucune nouvelle inscription et pour répondre à la **Recommandation 6 «** *Que le programme de BGI revoie le régime coopératif à la lumière du télétravail et des initiatives provinciales en apprentissage expérientiel et examine la possibilité de créer des cours crédités avec placement (ex. cours projet de recherche appliquée) »*.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Florence Ott, responsable du comité BGI

PROJET D'ABOLITION DE PROGRAMME

RENSEIGNEMENTS REQUIS

1. Identification du programme

1.1 Établissement(s) présentant le projet.
Université de Moncton

1.2 Faculté(s).
Gestion (Campus de Shippagan)

1.3 UARD(s) / CÉS,

Non applicable

1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).
Secteur sciences

1.4.1 Lieux où est offert le programme.
Shippagan

1.5 Nom du programme.
Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif

1.6 Codes de programme de l'établissement, comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (à remplir par le VRAEAP).
Cliquez ici pour saisir le texte.

1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1er cycle, diplôme de 1er cycle, baccalauréat; certificat de 2e cycle, diplôme d'études supérieures, maîtrise; doctorat).
Baccalauréat

1.7.1 Durée du programme (en années).
4 années

1.8 Diplôme(s) décerné(s).
B.G.I. – régime coopératif

1.9 Calendrier.

1.9.1 Date prévue pour la suspension des nouvelles admissions au programme pour une période ne dépassant pas deux ans (voir l'article 40 (3) des *Statuts et règlements*) et le retrait du programme du *Répertoire*.
Automne 2025

1.9.2 Date prévue pour l'abolition du programme (sujette à l'approbation du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs).
Automne 2026

Plan de transition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme.

Non applicable

1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme.
Dernière admission en 2014

1.9.4 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants inscrits au programme le termineront, (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études).
2018

1.9.5 Programmes alternatifs suggérés pour les étudiantes et étudiants existants (p. ex. un autre programme dans la même discipline ou dans un domaine connexe).
Baccalauréat en gestion de l'information

1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (à remplir par le VRAEAP).
(1) Sénat Choisissez une date (2) Conseil des gouverneurs Choisissez une date

2. Description de l'abolition de programme proposée

2.1 Justifiez l'abolition du programme.
Le stage COOP impliquant un semestre de plus pour les étudiants a entrainé une absence d'inscription à ce régime. Aucune admission dans les 10 dernières années et faible intérêt à ce programme coopératif.

2.2 Décrivez les répercussions qu'entraînera l'abolition de ce programme sur les autres programmes actuellement offerts par l'établissement (p. ex. réduction de l'offre de cours à option ou de cours interdépartementaux) et les mesures qui seront prises à cet égard.
Aucune répercussion.

2.3 S'il y a lieu, fournissez ou annexez tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre et à évaluer l'abolition proposée. Des rapports d'évaluation interne ou externe, de même qu'un résumé de la réponse de l'Université, s'il y a lieu, seraient utiles.
Les statistiques montrent qu'il n'y a eu aucune inscription depuis 2014 et que les étudiants préfèrent suivre des stages expérientiels. Il est aussi proposé un nouveau cours Projet de recherche appliquée (GEIN3703).

2.4 Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu de travail, d'autres intervenantes et intervenants ou partenaires (p. ex. les gouvernements, les établissements privés et publics, les collèges communautaires et les autres universités) peuvent être concernés. Pour ces genres de programmes, annexez une preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants. Annexez aussi des lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

Dans le cas d'un programme relié à la santé, annexez une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

Non applicable

Annexes

Avant de soumettre un projet d'abolition de programme à l'examen de la CESPM[1], **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus**, s'il y a lieu, **chacun** des éléments suivants :

1. ANNEXES OBLIGATOIRES

Pour tous les programmes :

☐ Liste complète des annexes au projet d'abolition de programme.

[1] Si un programme est aboli par suite de l'introduction d'un nouveau programme, il ne sera pas nécessaire d'envoyer le projet d'abolition de programme à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) après son approbation par le Conseil des gouverneurs.

Pour tout programme relié à la santé :

☐ 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu du travail :

☐ 2.4 Preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants.

☐ 2.4 Lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU

☐ 2.3 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPM à comprendre l'abolition de programme proposée (p. ex. rapports d'évaluation internes ou externes et résumé de la réponse de l'Université).

Formulaire CPR-6 (Abolition du cours GEIN2000)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

ABOLITION D'UN COURS

Présenté par Faculté/École : Gestion (campus de Shippagan) le 22 mars 2023

Département : Secteur sciences

Sigle :	GEIN2000
Titre (max. 30 frappes) :	Stage I
Date d'abolition :	Automne 2026
Motifs de l'abolition du cours :	Dernière offre du cours à la session printemps-été 2017. Abolition du programme Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif, dont ce cours est obligatoire.
Date de soumission du document :	22 mars 2023

Formulaire CPR-6 (Abolition du cours GEIN3000)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

ABOLITION D'UN COURS

Présenté par Faculté/École : Gestion (campus de Shippagan) le 22 mars 2023

Département : Secteur sciences

Sigle :	GEIN3000
Titre (max. 30 frappes) :	Stage II
Date d'abolition :	Automne 2026
Motifs de l'abolition du cours :	Dernière offre du cours à la session printemps-été 2017. Abolition du programme Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif, dont ce cours est obligatoire.
Date de soumission du document :	22 mars 2023

Formulaire CPR-6 (Abolition du cours GEIN4000)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

ABOLITION D'UN COURS

Présenté par Faculté/École : Gestion (campus de Shippagan) le 22 mars 2023

Département : Secteur sciences

Sigle :	GEIN4000
Titre (max. 30 frappes) :	Stage III
Date d'abolition :	Automne 2026
Motifs de l'abolition du cours :	Dernière offre du cours à la session automne 2015. Abolition du programme Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif, dont ce cours est obligatoire
Date de soumission du document :	22 mars 2023

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Registrariat

Le 1er décembre 2025

Objet : Sollicitation de réactions sur le dossier d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif

Chères présidences d'associations professorales et étudiantes,

Conformément au cadre d'assurance qualité (P. 97), nous sollicitons vos réactions concernant le projet d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif.
Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre vos commentaires avant le vendredi 9 janvier 2026.

Je reste à votre disposition pour toute question ou précision complémentaire et vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Stéfanie Wheaton
Registraire
Université de Moncton

c.c. ABPPUM / APPUMCS / APPUMCE et AGÉÉUMCE / FÉCUM / AÉUMCS

p.j. Dossier d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif

Le 6 janvier 2026

Objet : Réactions sur le dossier d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif et réactions sur le dossier d'abolition du Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie)

À qui de droit,

À la suite de votre demande de réaction sur l'abolition et modification du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif et du Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie), nous sommes convenables avec cette décision. Après avoir lu les modifications apportées par le comité responsable du dossier, nous sommes conscients que celles-ci sont dans l'intérêt des programmes. Nous croyons aussi que cette modification comprend plusieurs avantages, comme celle de l'ajout d'un stage de travail et de recherche dans le programme d'économie. Nous sommes aussi conscients que la décision prise est pour le bien de l'institution tout en tenant compte du développement professionnel des personnes étudiantes.

Nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

L'AÉUMCS

AGÉÉUMCE
165 boulevard Hébert
Edmundston, N.-B. E3V 2S8
Local A-112
7 janvier 2026

Objet : Réactions sur le dossier d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif

Madame la Registraire,

Nous avons pris connaissance du projet d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif et souhaitons vous faire part de nos réactions à titre étudiant.

Nous comprenons les raisons invoquées pour justifier cette abolition, notamment le faible nombre d'inscriptions au régime coopératif au cours des dernières années. Toutefois, nous tenons à souligner l'importance que peuvent avoir les expériences pratiques et les stages encadrés dans le parcours universitaire, particulièrement pour faciliter l'intégration au marché du travail.

Dans ce contexte, il nous apparaît essentiel que les alternatives proposées au régime coopératif, comme les stages expérientiels ou les projets appliqués, soient clairement structurées, accessibles et reconnues pour leur valeur formatrice. Une communication claire auprès de la population étudiante quant aux changements et aux options disponibles serait également souhaitable.

Nous vous remercions de nous avoir permis de transmettre notre point de vue sur ce dossier et demeurons ouverts à toute discussion supplémentaire.

Veuillez agréer, Madame la Registraire, l'expression de nos salutations distinguées.

Zoé Rioux
Vice-présidente aux affaires académiques de l'AGÉÉUMCE
Lettre rédigée au nom de l'Association générale des étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston

De :	Carole Boucher
À :	Rita El Khoury
Objet :	RE: Rappel : Demande de commentaires sur le dossier d"abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif
Date :	5 janvier 2026 09:11:02
Pièces jointes :	image006.png image007.png image008.png image009.png image010.png image011.png

Bonjour Rita,

L'Association est en faveur de l'abolition de ce baccalauréat et nous n'avons aucun commentaire à y ajouter.

Bonne année!

Carole

Carole Boucher
Professeure de français et chargée de cours en éducation
Cheffe de secteur Administration, Arts et Sciences humaines
Présidente de l'APPUMCS
218, boul. J.-D.-Gauthier
Shippagan, NB E8S 1E8
506-336-3400, poste 3443
carole.boucher@umoncton.ca

Cap sur l'avenir
STRATÉGIE 2023-2028

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

De : Rita El Khoury <rita.el.khoury@umoncton.ca>
Envoyé : 5 janvier 2026 09:05
À : Présidence ABPPUM <presidence@abppum.ca>; presidenceunite2@abppum.ca; Association professeurs <appumcs@umoncton.ca>; Ophélie Chiasson <eoc6386@umoncton.ca>; Alexandre Thomas Robichaud <ear6646@umoncton.ca>; Zoé Rioux <ezr1434@umoncton.ca>; Carole Boucher <carole.boucher@umoncton.ca>; Luc Vigneault <luc.vigneault@umoncton.ca>
Cc : communication@abppum.ca; admin <admin@abppum.ca>; Denis Lajoie <denis.lajoie@umoncton.ca>
Objet : Rappel : Demande de commentaires sur le dossier d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif

Chères présidences,

Petit rappel concernant la lettre de la registraire sur l'abolition du **Baccalauréat en**

gestion de l'information – régime coopératif. Nous vous serions reconnaissants de nous transmettre vos commentaires d'ici le 9 janvier 2026.

Merci de votre collaboration.

Cordialement,

Rita Khoury
Coordonnatrice des activités académiques
Registrariat
T 506.858.4399
rita.el.khoury@umoncton.ca
https://www.umoncton.ca/umcm-education/

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

De : Rita El Khoury
Envoyé : 2 décembre 2025 10:27
À : 'Présidence ABPPUM' <presidence@abppum.ca>; 'presidenceunite2@abppum.ca' <presidenceunite2@abppum.ca>; Association professeurs <appumcs@umoncton.ca>; Ophélie Chiasson <eoc6386@umoncton.ca>; Alexandre Thomas Robichaud <ear6646@umoncton.ca>; Zoé Rioux <ezr1434@umoncton.ca>; Carole Boucher <carole.boucher@umoncton.ca>; Luc Vigneault <luc.vigneault@umoncton.ca>
Cc : 'communication@abppum.ca' <communication@abppum.ca>; 'admin' <admin@abppum.ca>; Denis Lajoie <denis.lajoie@umoncton.ca>
Objet : Demande de commentaires sur le dossier d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif

Chères présidences des associations professorales et étudiantes,

Veuillez trouver, en pièce jointe, une lettre de la part de la registraire sollicitant vos réactions au sujet du **dossier d'abolition du Baccalauréat en gestion de l'information – régime coopératif.**
Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous transmettre vos observations au plus tard le 9 janvier 2026.

Nous vous remercions à l'avance pour l'attention que vous porterez à cette demande et restons à votre disposition pour toute question.

Cordialement,

Rita Khoury
Coordonnatrice des activités académiques
Registrariat
T 506.858.4399
rita.el.khoury@umoncton.ca

https://www.umoncton.ca/umcm-education/



